

Syndicat C.G.T. des Territoriaux Actifs et Retraités de la Ville de Cournon d'Auvergne et du C.C.A.S.

L'année ZOZI se termine, la période des festivités est déjà là et le moins que l'on puisse

dire c'est que pour les agents de Cournon c'est pas Vraiment la Fête.



L'inflation, le gel du point d'indice qui accentuent un peu plus la baisse de notre pouvoir d'achat Passage aux 36 heures et fin des jours du Maire et d'ancienneté

Pas d'augmentation prévue pour les primes sur la collectivité

Application des Ligne Directe de Gestion* (L.D.G.) avec le système d'avancement par point : source de conflits

Baisse d'effectifs pour certains services induisant des charges de travail toujours plus conséquentes

(la liste n'est pas exhaustive).

Vous trouverez avec ce tract notre traditionnel calendrier ainsi qu'un bulletin d'adhésion de notre syndicat.

Alors cher-e- collègue et camarade en espérant que la hotte du Père Noël nous réserve de meilleures surprises pour 2022, on vous souhait

Ne le <u>jetez</u> pas tout de suite :

2022 est une année d'élection professionnelles. Nous comptons bien sûr sur vos voix mais bien plus encore sur vos adhésions pour renforcer votre syndicat.

Alors cher-e- collègue et camarade en espérant que la hotte du Père Noël nous réserve de meilleures surprises pour 2022, on vous souhaite de passer de Bonnes Fêtes avec vos proches et de se retrouver nombreux et nombreuses dans la lutte pour Ensemble retrouver

« les jours heureux ».

Plus besoin de réunion, la CGT a la solution :

Et oui la Direction est en continuelle expansion

La Direction « y'a qu'a faut qu'on »

Toujours partante pour une réunion,

Toujours encline à relever les problèmes

Mais sans soumettre de réelle solution

Ah si peut-être ...

Créons un poste de direction ou de chargé de mission !!!

On verra ça à la prochaine réunion.

La dernière en date : un cadre de direction du service «ressource ». Mais quelle ressource ? Pas celle des 1^{er} de corvée toujours en diminution. Et que dire des directeurs, remplaçants d'autres directeurs, placardisés dans un fauteuil doré avec des pseudos missions .

Les recrutements tardent dans certains services dans l'attente d'une réorganisation qui n'annonce rien de bon.

Pour d'autres, ils ont été définitivement abandonnés. Les fiches de travaux, elles, ne tardent pas d'arriver mais tardent un peu plus pour être traitées.

Les effectifs sont maintenus nous dit-on mais réorientés .

On commence à comprendre comment ...

Alors oui la CGT a la solution et elle est pour le coup pleine de bon sens. Dans la mesure ou le patrimoine communal ne cesse de croître, la moindre des choses, au minima est de maintenir les effectifs des agents de terrain qui l'entretienne.

Déshabiller Pierre pour habiller Paul n'a jamais fait de miracle .

Le renforcement des uns
ne doit pas être au détriment des autres .

* Les L.D.G.(Lignes Directrices de Gestion)

Définition : nouvel outil RH permettant de pointer les faiblesses d'un agent et de le punir en lui mettant une mauvaise note bloquant ainsi sa carrière.

Vous l'avez compris, cette méthode inspirée du privé et imposée par la loi de la Transformation de la Fonction Publique aux collectivités individualise les parcours.

L'entretien professionnel devient une négociation entre l'agent et son n+1 et potentiellement une source de conflit supplémentaire.

Pour rappel, en cas de litige, les entretiens professionnels peuvent faire l'objet d'une saisine à la demande du fonctionnaire intéressé auprès de la CAP. N'hésitez pas à nous contacter.

* Les 1607heures... des RTT pour faire avaler la pilule!

A l'issue d'un dialogue social tronqué, vu l'enjeu, le Comité Technique en date du 10 novembre 2021 a adopté l'organisation précisant les modalités de mise en place des 1607 heures dans la collectivité.

Ainsi, au choix pour certains, imposé pour d'autres, en fonction des besoins des services, les agents pourront rester à 35 heures ou passer à 36 heures et ainsi cumuler 6 jours de RTT au 1/01/2022.

Cet accord n'est pas satisfaisant pour notre OS (organisation syndicale) qui l'a manifesté lors du Comité Technique en émettant un avis défavorable au projet.

Nous avons également, en préambule à tout ceci, dénoncé un dialogue unilatéral ne prenant pas suffisamment en compte la parole des OS. Ainsi certaines propositions pourtant pertinentes apportant de réelles compensations n'ont pas été retenue (journée continue, prise en compte de la pénibilité des métiers, compensation financière).

A l'issu des débats, Mr le Maire s'est engagé à examiner toutes ces questions en 2022 et à notifier cet engagement sur le projet de délibération.





LA LUITE CONTINUE